

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ALERTES 11 JUIN 2008.

## Rapport d'orientation présenté par Jean GIARD

L'originalité d'Alertes: Ni association de professionnels, ou de personnes âgées, ni association spécialisée sur telle ou telle question, ou telle ou telle problématique...ni de droite, ni de gauche, mais une association qui a su regrouper les différents acteurs qui interviennent à des titres divers dans le secteur des P.A., avec un fonctionnement original, fondé sur la recherche pour toutes les décisions prises de l'assentiment de chacun dans le respect des opinions, des engagements, et des orientations des associations ou organisations et personnalités adhérentes à Alertes, ...et une totale autonomie par rapport aux pouvoirs publics, institutions, partis politiques...avec toutefois des rapports privilégiés avec le Conseil général dans la mesure où celui-ci a la pleine responsabilité de ce secteur par la loi de décentralisation. Nous voulons construire des convergences et de ce fait rechercher un consensus considéré non comme un préalable, mais comme l'aboutissement d'un débat contradictoire. Réfléchir ensemble afin d'aboutir à des propositions communes et à des actions pour les faire aboutir. Le rapport de Jean Claude l'a bien montré : nous sommes à la fois un lieu d'élaboration, d'échanges d'expériences, de rassemblement de compétences, et d'actions diverses.

avec une préoccupation centrale : la personne âgée...dans une société en pleine mutation.

Aujourd'hui, il y a encore beaucoup à faire pour convaincre de ce que la personne âgée est une personne, riche d'histoires, d'émotion, de sensations, de désirs. Il est temps de changer le regard de la société sur le vieillissement de la population et de souligner que celui-ci est d'abord une bonne nouvelle, contrairement à ce que déclarait récemment la ministre de la recherche « **toute notre politique c'est pour lutter**

**contre un fléau qui va arriver c'est celui du vieillissement de la population ».**

D'où l'importance que nous attachons à des notions comme les droits des P.A., le prendre soin, la citoyenneté, l'intergénération... et notre engagement et nos propositions.

Relever ce défi dans le contexte d'une société en pleine mutation.

### **Ce qui s'est réalisé depuis notre dernière A.G. :**

**- La mise en place des territoires :** Je ne reviens pas sur le bien fondé de la territorialisation : rapprocher le service public départemental de l'utilisateur.

En Octobre 2008, ce maillage sera complété par l'ouverture de la Maison Départementale de l'Autonomie de l'Isère.

Une délégation de notre association a rencontré à sa demande Madame Pérez le 26 Mai dernier. Au cours de cette rencontre, celle ci nous a informé que dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Plan Alzheimer, la MDAI postulait pour mettre en œuvre et animer un réseau de 13 Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer (MAIA), s'appuyant pour ce faire sur les 13 services autonomie et coordinations territoriales ainsi que sur les dispositifs et partenariats assurant un maillage territorial, d'accueil, d'écoute et de suivi de grande proximité.

**- L'élection présidentielle :** les engagements et leur mise en œuvre :

**Un nouveau plan Alzheimer :** ce qu'en dit l'association France Alzheimer :

Ce troisième Plan Alzheimer doit être salué car il tient compte d'une partie des demandes des familles et des professionnels.

Ces différents constats nous amènent à demander prioritairement un état des lieux permettant le suivi des mesures et des indicateurs épidémiologiques qui constitueront des points d'ancrage indispensables

avant de répartir des financements pour ensuite en évaluer la qualité et la pertinence et les réalisations concrètes.

La prise en charge de situations de crise (troubles graves du comportement, autre maladie, épuisement de l'aidant) n'est que très peu évoquée. Or la porte d'entrée hospitalière est un moment difficile et crucial. Les moyens nouveaux (création de places supplémentaires de moyen séjour) sont notoirement insuffisants. De plus, rien n'est prévu au-delà des 30 jours d'accueil en moyen séjour alors que l'état qui a nécessité l'hospitalisation peut durer plusieurs mois et requérir une prise en charge au long cours.

Le nombre de personnel dans les établissements d'hébergement ne permet pas un accompagnement suffisant.

Des inquiétudes importantes sont exprimées par l'ensemble des organisations et associations du secteur quant à l'insuffisance des garanties de financements du Plan alors même que les précédents n'ont pas été réalisés (Plan solidarité grand âge et l'absence de retour du suivi des Plan Alzheimer).

Des attentes fortes concernant la création d'une nouvelle branche de protection sociale dite « 5<sup>e</sup> risque » demeurent afin de mieux financer l'accompagnement des personnes âgées à domicile et en établissement. L'enjeu est de mieux couvrir les coûts qu'elles supportent actuellement, à ce jour il reste 62 % de la dépense à la charge des familles.

Ont été associés à cette réflexion sur le Plan :

- la Conférence nationale des directeurs généraux de CHU,
- la Conférence nationale des directeurs de Centres Hospitaliers,
- la Conférence nationale des directeurs d'EHPAD,
- l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

**La mise en place des franchises médicales** destinées à financer le plan cancer, le plan Alzheimer et le développement des soins palliatifs.

Le CISS, collectif Inter associatif sur la santé, a demandé à IPSOS

d'interroger les français sur l'accès aux soins et les couvertures complémentaires. (sondage réalisé du 15 au 24 septembre sur 919 personnes constituant un échantillon national : 7 français sur 10 sont hostiles aux franchises médicales). Très majoritairement, les français veulent préserver le système solidaire de prise en charge et de dispensation des soins.

### **La création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale.**

Extrait du rapport d'orientation de la dernière A.G. :

« Pas « attendre et voir », mais de s'emparer de ces engagements pour en suivre la mise en œuvre avec vigilance, sens des responsabilités, interventions, actions... dans le respect des convictions politiques de chacun. »

### **PROPOSITIONS POUR LES MOIS À VENIR** **APRÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE :**

- Envisager une initiative de rentrée : une campagne d'affichage sur un thème à déterminer...Un groupe de travail...
- Autour de la plaquette « intergénération » et de celle sur les « alternatives ».
- Poursuivre les Cafés des Ages, et nos initiatives en direction des familles.
- Reprendre contact avec l'hôpital.
- Conférence avec la participation de Marie de Hennezel sur son livre : « Vieillir sans être vieux ».
- Publier un ouvrage qui reprendrait l'ensemble de nos textes, interventions diverses, actions...afin de leur donner de la cohérence, d'en faire un ouvrage de référence...